



Nanterre, le mardi 6 juin 2017

SNUipp-FSU 92

Madame la Directrice Académique,

Dans notre département, cette CAPD est très attendue par nos collègues qui sont chaque année plus de 2000 à participer au mouvement et à attendre un résultat qui aura des répercussions importantes sur leur vie professionnelle et personnelle.

Le SNUipp-FSU est très attaché à l'équité entre les collègues et à la transparence des opérations administratives.

Lorsque nous avons reçu les documents de l'administration, nous avons construit un document anonymé faisant apparaître toutes les affectations par école avec les barèmes. Nous avons permis aux collègues de consulter individuellement via un espace sécurisé sur notre site départemental, leur projet d'affectation. Avec ces deux outils, les enseignants ayant participé au mouvement pouvaient ainsi vérifier que leur situation avait été traitée selon les règles fixées par la circulaire et signaler d'éventuelles anomalies. Ce fonctionnement nous a permis de travailler en amont de la CAPD avec les services pour que nos remarques soient vérifiées et que les corrections soient faites le cas échéant. Ce travail de délégation du personnel permet de garantir l'équité entre les collègues et la transparence de cette opération administrative d'envergure.

Toujours dans un souci de transparence, nous demandons à nouveau que les collègues puissent être informés de l'obtention ou non de leur priorité lorsqu'ils en ont fait la demande en amont de la CAPD du mouvement. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque se tiendra le groupe de travail sur la circulaire du mouvement au premier trimestre de l'année prochaine.

Par ailleurs, nous continuons de dénoncer le fait que de plus en plus de postes soient profilés et s'apparentent à du recrutement. A notre avis, la création de postes particuliers, d'écoles à projets et la logique d'individualisation des carrières ne répondent pas à l'amélioration du service public d'éducation ni au besoin de reconnaissance et de revalorisation du métier d'enseignant.

D'autre part, nous sommes inquiets des annonces faites par le nouveau président de la République sur le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP. Hormis le fait que nous sommes farouchement opposés à ce projet, notamment car il est mené à moyens quasiment constants et consiste à redéployer des postes, nous ne pourrions pas accepter que des collègues installés sur des supports « Plus de maîtres que de classes » voient leurs missions modifiées alors que les opérations du mouvement seront terminées et qu'ils n'auront pas eu la possibilité d'y participer en connaissance de cause.

Les enseignants de ce département dont les droits sont réduits en raison du déficit en personnel, et dont les conditions de travail se sont nettement dégradées ces dernières années, ont besoin de stabilité et de sérénité pour préparer la rentrée scolaire 2017 dans de bonnes conditions.

